

## Les dérives du CRIV !

Nous constatons combien le quotidien des machinistes a été dégradé par la restructuration de la régulation (250 postes supprimés, isolement du terrain).

Non seulement la régularité du service des bus a été dégradée. Mais un nombre croissant de machinistes n'en peuvent plus de subir la pression des rapports fallacieux, dont certains ont des suites disciplinaires.

Comme si cela ne suffisait pas, nous constatons que certains régulateurs essaient de forcer les machinistes à rouler avec des bus endommagés (comme par exemple: phares ou clignotants qui ne fonctionnent pas), ou encore des bus sales (excréments, vomi...).

Le dernier exemple connu est le bus 133 que la régulation a fait rouler avec un voyant rouge allumé, avec des voyageurs, après paraît-il avis de MRB. Il est connu que voyant rouge = panne sur place et danger. Ce bus a ensuite pris feu !

De plus **les TM inadaptés** sur la plupart des lignes, les déviations, font que les battements et décalages, même ceux obligatoires, sont rognés et parfois même supprimés. Nous voyons aussi 4 bus à la suite, puis le prochain à 25 minutes.

Enfin il existe une dérive de la part de quelques régulateurs, qui nous poussent à bout, même s'ils sont une minorité ; et qui se servent de leur commandement avec un malin plaisir, envers les machinistes qu'ils cataloguent, par exemple comme ne roulant pas assez vite.

Etant donné les temps de parcours, le simple respect des limitations à 30km/h, le démarrage en souplesse, le respect de la signalisation, le renseignement des usagers, l'attente des personnes à mobilité difficile, nous mettent en retard.

**Tous ces incidents usent les machinistes qui n'en peuvent plus, et cela a parfois des conséquences dramatiques comme des dépressions et autres.**

C'est un réel constat : **le CRIV met en danger les usagers ainsi que les machinistes avec ce genre de comportements**, en instaurant une pression au travail de plus en plus insistante.

**Nous devons nous mobiliser pour que cela cesse.**

**Quelque soit notre dépôt ou appartenance syndicale ou pas, il faut que nous nous organisions et échangions ensemble sur tous les moyens nécessaires pour faire cesser ces dysfonctionnements !**